

MAIGNAUT PASSION

Numéro 30 - octobre 2008

EDITO Impatience !

La réfection des enduits à la porteur attend le geste de bonne volonté de la société Vinci, le livre sur Mignaut est durablement sous blocus, l'Association reprend donc ses investissements au pigeonier avec la réalisation de deux anciens projets : la construction de l'escalier de pierre entre la mare et le talus et l'acquisition de nichoirs à pigeons en osier pour « meubler » l'étage supérieur. En appelant de ses vœux de nouveaux projets. S.B.

1. DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

2. Agenda 21 : Programme d'actions pour le 21^e siècle orienté vers le développement durable, adopté par le Conseil général du Gers.

Route Valence-Condom : Bruxelles tranchera !

L'aménagement de la RD 930 entre Valence et Condom, s'il n'a pas été commencé dans les délais initialement prévus, demeure d'actualité.

Dernier épisode, en juin 2008 le tribunal administratif a débouté l'association Arbres et Routes qui demandait l'annulation de l'aménagement de la RD 930. Une procédure d'appel est engagée.

Ce projet déroutant, voté une première fois par le Conseil général en 1997, avait recueilli l'avis défavorable de la DIREN⁽¹⁾ en 1999.

Sa version actuelle propose notamment :

- ♦ l'écrêtement du dos d'âne de Biounès (enfouissement de la route de 12 mètres),
- ♦ la création d'un nouveau tracé décalé de 25 mètres vers la Baise entre Fondelin et Belle Rose (surélévation de 6 mètres dans les zones inondables).

Au total pour un coût de près de 3 millions d'euros (estimé en 2005), 5 kilomètres de routes seraient aménagés pour gagner 2 minutes sur le trajet Valence-Condom – avantage annihilé dès la première pousse d'un panneau de limitation de vitesse.

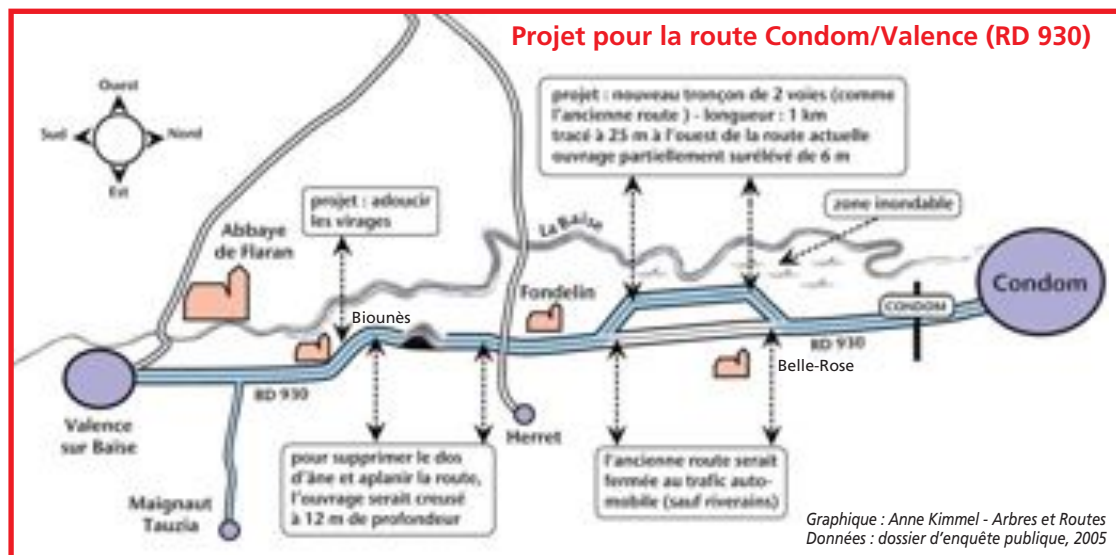
Le Conseil général serait cohérent avec sa politique volontariste de développement durable exprimée dans l'Agenda 21⁽²⁾ en

mettant au rancart un projet obsolète. Mais on laisse entendre qu'il serait très difficile d'arrêter les Services sur un dossier pour lequel ils ont si longuement travaillé ! En quelque sorte la tactique du : « *Encore un dernier coup, et on devient vertueux* ». Bonjour la volonté politique !

Peut-on aménager à ce coût 5 kilomètres de route alors que le réseau des routes départementales souffre d'un sous-investissement flagrant ? Comme le déclare Chantal Fauché, présidente d'Arbres et Routes : « *les nids de poule se multiplient, le revêtement se dégrade, les panneaux ont triste mine et les lignes blanches pâlissent...* ».

Un note d'espoir cependant, puisque :

- ♦ le dossier des expropriations a peu progressé,
- ♦ le financement reste douloureux,
- ♦ on peut raisonnablement espérer que pour les motifs tant politiques qu'économiques le Conseil Général préfère investir dans d'autres réalisations.



Estimant que l'intérêt général n'est pas suffisamment pris en compte et au regard de l'importance financière et patrimoniale de ce dossier, Arbres et Routes s'appête à saisir la Cour de justice des Communautés Européennes. A suivre dans l'angoisse.

Jean-François
Filliatre